



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 06/28/2013

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	574 Flange Sealant Fast Curing	Numéro IDH:	223856
Utilisation du produit:	Etanchéification	numéro d'item	26338
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE			
Etat physique:	Pâte	Classes WHMIS de danger:	D.2.B
Couleur:	Orange		
Odeur:	Doux		
MISE EN GARDE:	PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT ENTRAÎNER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU. PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.		

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut causer une réaction allergique de la peau. Peut irriter la peau.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	Ne devrait pas être nocif par ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Diméthacrylate de polyglycol	25852-47-5	30 - 60
Diocétanoate de polyglycol	18268-70-7	5 - 10
N-Décanol	112-30-1	5 - 10
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	1 - 5
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Garder la personne calme. Appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	> 93.3 °C (> 199.94 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Néant
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Bien aérer la zone. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F) Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Rien	Rien	Rien
Dioctanoate de polyglycol	Rien	Rien	Rien	Rien
N-Décanol	Rien	Rien	Rien	Rien
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	10 mg/m ³ TWA Poussière inhalable 3 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m ³ TWA	Rien	Rien
1-Acétyl-2-phénylhydrazine	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:	Aucune exigence spécifique notée relative à la ventilation n'a été signalée, mais une ventilation forcée pourrait toutefois être exigée si les concentrations dépassaient les limites d'exposition professionnelles.
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
Protection des yeux:	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.
Protection de la peau:	Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est. Gants de polychloroprène. Gants de butylcaoutchouc. Les gants en caoutchouc naturel.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Orange
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	< 5 mm/hg (27 °C (80.6 °F))
Point / zone d'ébullition:	> 149 °C (> 300.2 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.1518
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93.3 °C (> 199.94 °F) Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Légère
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	0.6 %; 6.01 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Agents réducteurs. Acides. Alcalis. Oxygène scavengers.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Voir "Manipulation et Conservation" (Section 7) et "Incompatibilité" (Section 10).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale des produits: LD50 (rat) > 10,000 mg/kg (Estimé)

Toxicité aiguë par voie cutanée des produits: LD50 (lapins) > 5,000 mg/kg

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénéicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénéicité et la mutagénéicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Diméthacrylate de polyglycol	Non	Non	Non	Non
Diocanoate de polyglycol	Non	Non	Non	Non
N-Décanol	Non	Non	Non	Non
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Non	Non	Non	Non
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Diméthacrylate de polyglycol	Rien	Irritant, Allergène
Diocanoate de polyglycol	Rien	Irritant
N-Décanol	Oral LD50 (RAT) = 4,720 mg/kg Dermal LD50 (lapin) = 3,560 mg/kg	Irritant
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Rien	Poussières nuisibles
1-Acétyle-2-phénylhydrazine	Rien	Allergène, Sang, Reins, Mutagène, Quelques éléments de preuve de cancérogénéicité

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 1, 2, 3, 8, 9, 11

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Kyra Kozak Woods, Manager Affaires Réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.